

[Analyse]

jeudi

09.05.19

Enseignant-chercheur, sombre bilan

Par Éric Agrikoliansky.

D'

abord, comme l'ont montré Romuald Bodin et Sophie Orange, l'université française n'est pas à proprement parler « en crise ». D'une certaine manière, elle a même remarquablement résisté aux transformations structurelles qui l'ont bouleversée dans les dernières décennies. Ainsi depuis le début des années 1980, les effectifs des étudiants inscrits à l'université ont

doublé (de 800 000 en 1980 à plus d' 1,6 million en 2016). Actuellement l'université accueille chaque année de 30 000 à 60 000 étudiants supplémentaires. Cette massification des effectifs a conduit dans le supérieur des publics de plus en plus diversifiés du point de vue de leurs origines scolaires et sociales. L'université n'a ainsi cessé d'attirer de nouveaux bacheliers, de former des étudiants qui trouvent un emploi, de diversifier et d'enrichir son offre d'enseignement.

Les travaux de Romuald Bodin et Sophie Orange, montrent aussi que les taux d'abandon en premier cycle, souvent pointés comme le signe le plus flagrant de « l'échec » du système universitaire, ne sont ni nouveaux, ni spécifiques [1], ni même toujours synonyme d'échec – manifestant plutôt un processus nécessairement long et hasardeux d'orientation. Il est, en outre, difficile de dénoncer l'incapacité de l'université et des universitaires à « s'adapter » à ces mutations, alors qu'ils ont subi dans la dernière décennie de vastes réformes : la loi « Libertés et responsabilités des universités » (LRU) en 2007, la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE) de 2018, les regroupements d'universités dans des COMUE (communautés d'universités et d'établissements), etc. Plutôt que de déplorer la crise de l'université ou l'inadaptation des universitaires, on pourrait plutôt se féliciter que le système universitaire français public continue de fonctionner en accueillant des générations toujours plus nombreuses et à un coût pour les usagers toujours remarquablement faible...

Si le tableau est donc moins noir qu'on pourrait le croire, ou qu'essayent de le faire croire ceux qui voudraient mettre à bas le modèle universitaire français, cette remarquable continuité n'a pu être assurée qu'à un prix : celui d'une dégradation des conditions de travail des universitaires eux mêmes. Depuis dix ans, l'autonomie des universités s'est traduite par un désengagement financier de l'État [2] et par la stagnation du recrutement d'enseignants sur poste de fonctionnaire. Dans ce contexte, ce sont donc surtout les enseignants-chercheurs qui ont supporté la charge de perpétuer les missions de l'université. Ces derniers voient ainsi leurs tâches se multiplier et se complexifier sans que leur rémunération ou leur reconnaissance sociale ne s'accroissent corrélativement. Si la charge horaire annuelle d'enseignement dont doivent officiellement s'acquitter ces derniers, 196 heures de cours par an, prête à sourire, c'est moins par les privilèges qu'elle suggère que par son irréalisme. Non seulement parce qu'une heure de cours implique des heures difficilement quantifiables de préparation et de correction, mais surtout parce que l'enseignement n'est qu'une part de plus en plus faible du métier.

En réalité les universitaires exercent aujourd'hui plusieurs métiers en même temps : enseignants, chercheurs, gestionnaires de leurs formations, tuteurs responsables de l'orientation des étudiants et de leur mobilité internationale, inventeur de nouveaux formats pédagogiques et de la numérisation des cours, manager des personnels administratifs et administrateurs de leurs composantes, etc. À cela s'ajoute l'ensemble des tâches d'évaluation et de recrutement des pairs et des établissements qui se développent avec la mesure de « la performance » (commissions de recrutement des universités ou du CNRS, GNU, évaluation des établissements et des laboratoires *via* l'HCERES) et l'engagement dans les instances collégiales des universités (conseils de département ou d'UFR, instances de la gouvernance universitaire, etc.) Les universitaires contemporains changent de métiers trois, quatre ou cinq fois par jour, et ce chaque jour – même le week-end et durant les congés [3]...

Et les enseignants sont aussi des chercheurs. Cette dimension est revendiquée comme la partie la plus noble du métier, ce qui distingue ceux qui ne font que diffuser des connaissances de ceux qui les produisent. C'est sur leurs productions scientifiques que les universitaires sont principalement évalués et que leurs carrières sont indexées. Mais la recherche constitue souvent une variable d'ajustement différée par les autres tâches administratives et pédagogiques incompressibles. Il n'est pas rare d'entendre un collègue quittant l'université après une longue journée affirmer : « bon, je vais travailler » *i. e.* je vais essayer de mener les recherches et d'écrire les articles qui donnent du sens à mon métier (et sur lesquelles je suis évalué.e), mais un peu comme si tout ce qui venait d'être fait (cours, suivi des étudiants, administration) n'était pas du travail ou retardait le « vrai » travail...

Reléguées au second plan en pratique, les tâches de recherche se sont en outre très largement complexifiées. Être enseignant et chercheur, c'est ajouter à la complexité des logiques universitaires celles des procédures régissant les tutelles des laboratoires, comme le CNRS. Être chercheur, c'est ensuite affronter le manque structurel de financement de la recherche publique française, dont Isabelle This Saint-Jean a fait dans les colonnes d'AOC la démonstration il y a quelques semaines. C'est alors passer beaucoup de temps à rechercher des financements qui ne sont plus pérennes mais alloués sur projet et à partir de critères de plus en plus abscons et bureaucratiques.

Produire un bon projet de recherche, c'est aborder des questions permettant de traiter des « problèmes sociaux » (dont la liste varie au gré des fluctuations de l'agenda médiatique et politique), savoir calculer un budget en « jour/homme » ou construire un diagramme de Gantt, présenter des « livrables » (*i. e.* des résultats). Mais être chercheur, c'est aujourd'hui d'abord et surtout publier le plus possible, et si possible dans des revues internationales en langue anglaise, parfois au détriment de la forme et de l'originalité de ce qui est produit. La norme qui s'impose aujourd'hui et que résume l'expression « *publish or perish* » incite les jeunes chercheurs à publier massivement au risque parfois de produire des résultats incertains ou répétitifs, parfois tronqués, ce qui érode la *qualité* de la science au seul profit de la mesure de la *quantité* de science produite...

Au final, comme le soulignent Fanny Darbus et Fanny Jedlicki, « de plus en plus de travailleurs de l'université font face à l'impossibilité chronique de bien faire leur travail ». Si le métier se transforme c'est aussi la vocation qui s'érode. Formés à l'idéal de la production du savoir scientifique et de sa transmission aux étudiants, les universitaires se trouvent face à une réalité moins idyllique faite d'amphis surchargés, de locaux dégradés et de personnels administratifs débordés. d'interminables journées à renoncer à des

mails et à corriger des copies... Cette crise de vocation ne concerne pas seulement ceux qui sont en poste, mais aussi les nouvelles générations de (futurs) enseignants-chercheurs.

Ce sont en effet les premières victimes de la raréfaction des postes : le nombre de postes de titulaire a pratiquement stagné à l'université depuis 2010 – alors que les effectifs étudiants ont augmenté (+12 % de 2010 à 2016). En 2004, 1975 postes de MCF étaient ouverts aux concours contre 1250 en 2017... soit une baisse de 36%. Dans la décennie 2010, l'âge moyen de recrutement d'un maître de conférences est de 33 ans et le salaire d'entrée à l'université est inférieur à 2 000 euros... Les organismes de recherches, comme le CNRS, ont également subi une baisse du recrutement : -38% entre 2008 et 2016. La précarité (contrat de vacataire ou de « post-doc ») est devenu le lot commun des docteurs en attente d'un poste. C'est à une dramatique chute d'attractivité des carrières du supérieur et de la recherche à laquelle on assiste donc.

Certes des voies parallèles s'ouvrent : l'injonction à « l'excellence », *leitmotiv* bureaucratique répété jusqu'à l'absurde, favorise pour quelques uns des décharges d'enseignement et le financement privilégié de la recherche. La prégnance des classements internationaux et les règles de financement incitent en effet les universités et les laboratoires à favoriser les plus prolifiques, voire prolixes, de leurs membres. Cependant, une telle stratégie ne peut qu'accroître la dualisation des enseignants et des universités : une petite élite de chercheurs jugés « d'excellence » regroupés dans des universités qui concentrent les ressources ; une grande majorité d'enseignants surchargés par l'organisation des activités pédagogiques dans des universités de masse offrant des conditions dégradées d'enseignement et de recherche. En exerçant dans une grande université parisienne, dans lesquelles les conditions de travail sont privilégiées, on se demande parfois si on fait le même métier que des collègues qui doivent sans cesse gérer la pénurie pour assurer leurs missions. On peut en tout cas faire le pari que les étudiants ne vivront pas la même expérience de l'université et ne bénéficieront sans doute pas des mêmes chances d'y réussir.

Ce sombre bilan est-il sans espoir ? La première forme de résistance est peut-être de ne pas abandonner la gouvernance des universités, par exemple, pour s'investir exclusivement dans le monde idéal de la recherche. Les tentations sont évidemment nombreuses, mais en délaissant les tâches administratives et les responsabilités, le risque est grand de perdre encore plus le contrôle de la politique des universités. Cela est d'autant plus risqué qu'émerge et se développe un corps de professionnels de l'administration des universités, certes excellents techniciens armés pour gérer un univers de plus en plus spécialisé, mais coupés du monde de l'enseignement réel et surtout des pratiques de la démocratie universitaire impliquant le contrôle par les pairs. Quel qu'en soit le coût pour eux, il faut que les universitaires continuent à s'engager dans les responsabilités administratives et pédagogiques, mais aussi dans le fonctionnement des conseils qui gèrent les universités à tous les niveaux ou encore dans les instances nationales qui régulent les disciplines, pour ne pas perdre tout contrôle sur l'institution et *in fine* sur leur métier.

Ensuite, on pourrait repenser les politiques incitatives à la recherche qui actuellement aboutissent à la mise en concurrence des enseignants-chercheurs, les « meilleurs » bénéficiant de primes spécifiques et/ou de décharge d'enseignement pour se consacrer à la recherche. Pourquoi, par exemple, ne pas plutôt proposer à tous la possibilité de telles décharges (une année tous les cinq ans) ce qui aurait un effet véritablement incitatif massif (notamment sur la mobilité internationale) sans risquer de concentrer les ressources sur quelques uns, et favoriserait la rotation des charges administratives et pédagogiques ? Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'une telle mesure soit plus coûteuse que la somme des primes et décharges existantes pour récompenser la supposée « excellence ».

Enfin, la cure d'austérité que subissent les universités doit cesser et l'État doit accroître son effort de financement, en particulier pour soutenir les établissements les plus en difficulté. Si l'université publique veut pouvoir accueillir correctement les 200 000 à 300 000 étudiants supplémentaires attendus dans la décennie qui vient, les chantiers sont nombreux et concernent prioritairement les personnels administratifs et enseignants. L'université a besoin d'équipes administratives formées bien rémunérées et suffisamment nombreuses. Il faut aussi cesser le sacrifice d'une génération de jeunes chercheurs, doctorants sans poste qui vont grossir les rangs des précaires. Cela passe par la création de postes pérennes qui permettent d'accroître le taux d'encadrement des étudiants, en particulier en licence. C'est la seule chance de transformer la massification du supérieur une véritable démocratisation de celui-ci.

Dans le contexte d'une réduction des dépenses publiques un tel effort est-il possible ? Le coût annuel du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, dont l'effet sur l'emploi est plus que controversé, est de plus de 20 milliards/an depuis 2013 alors que le budget de l'enseignement supérieur (sans la recherche) est de l'ordre de 13 milliards. On peut considérer que des arbitrages sont donc possibles. Et on aimerait comprendre pourquoi la grande majorité des décideurs publics qui ne cessent d'exalter la jeunesse ont fait ce choix étrange et dangereux de ne plus faire de sa formation une priorité ?

Ce texte, commandé par AOC, est publié en prélude à la conférence « À quoi servent encore les universitaires (1968-2019) ? » organisée en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine, à l'occasion de la célébration de ses 50 ans. La conférence est ouverte sur inscription.

[1] Les taux d'abandon dans les classes préparatoires étant par exemple supérieurs, alors qu'un étudiant de « prépa » coûte en moyenne 1,5 fois plus qu'un étudiant d'université.

[2] Alors qu'elle augmente dans les pays de l'OCDE, la dépense moyenne par étudiant a régressé en France depuis 2010, tout comme la part de l'État dans ces dépenses.

[3] Une enquête récente montre que les universitaires travaillent majoritairement au moins 6 jours par semaine (70%) et pour la quasi-totalité (97%) travaillent durant le week-end ou leurs congés.

Éric Agrikoliansky

POLITISTE, PROFESSEUR DE SCIENCE
POLITIQUE, VICE-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
PARIS-DAUPHINE/PSL, IRISSO

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies de mesures d'audience et de partage sur les réseaux sociaux. En savoir plus.

OK